



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

ENGAGE • BUILD • ACHIEVE
ENGAGER • BÂTIR • ACCOMPLIR

Rosemere High School

RÉSUMÉ DES NORMES ET PROCÉDURES D'ÉVALUATION

2026-2027

AN ENGLISH EDUCATION, **A BILINGUAL FUTURE**
UNE ÉDUCATION EN ANGLAIS, **UN AVENIR BILINGUE**
www.swlauriersb.qc.ca



1. INTRODUCTION

Les normes et procédures d'évaluation des apprentissages à l'école secondaire de Rosemère ont été proposées par un comité d'enseignants, finalisées par toute l'équipe de l'école et approuvées par le directeur de l'école. Leur objectif est de définir des actions concrètes dans le but d'assurer que les pratiques d'évaluation sont conformes à la vision de l'évaluation adoptée dans le programme d'éducation du Québec. Les discussions entourant l'élaboration de ces normes et procédures ont également mené à l'harmonisation des pratiques d'évaluation dans le but d'assurer la cohérence au sein de l'école.

CHAMP D'APPLICATION

Les normes et procédures énoncées dans le présent document s'appliquent aux niveaux du secondaire. Elles couvrent chacune des étapes du processus d'évaluation, à savoir :

1. Planification de l'évaluation
2. Collecte et interprétation de l'information
3. Jugement
4. Décision/action
5. Communication des résultats

COMITÉ DES NORMES ET DES PROCÉDURES :

Enseignants : Abigail Lawrence, Jennifer Leduc, Andrea Venditti, Suzanne Charbonneau, Hovig Halebi, Melissa Chang, Pam Tennant, Mylene Corriveau

Administration : Karen Lorenz, Sarah Trace, Amber Bressi, Nopie Tzotzis

DATE D'EFFET

Les normes et procédures énoncées dans ce document sont en vigueur à compter du 8 septembre 2026.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a été informé des normes et procédures sélectionnées en octobre 2026.

MODIFICATIONS

Des modifications peuvent être apportées à ce document au fur et à mesure que de nouvelles situations surviennent.

RÉSUMÉ

Ce document est un résumé des normes et procédures et il est fourni aux parents au début de l'année, comme l'exige le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (E.A. 96.15)



Résumé de l'évaluation des apprentissages de votre enfant

Type de communication :	Premier écrit Communication	Clause 1 Bulletin	Terme 2 Bulletin	Clause 3 Bulletin
Disponible dans le portail parent	Au plus tard le 15 octobre	20 novembre	15 mars	10 juillet
La marque de terme comptera pour :	Cette communication écrite comprendra des commentaires sur la façon dont l'année de votre enfant a commencé en ce qui concerne son apprentissage et son comportement.	20 % de la note finale à la fin de l'année scolaire	20 % de la note finale à la fin de l'école année.	60 % de la note finale à la fin de l'école année.

Matières et compétences évaluées (Pondération de la compétence dans le calcul du résultat)		Pondération (%)	Évalué sur la carte de rapport Term 1 (oui/non)	Évalué sur Term 2 Report Card (oui/non)	Évalué sur la carte de retour du trimestre 3 (oui/non)	Examen de mi-année	Examen de fin d'année*
English Language Arts	Utilise la langue pour communiquer et apprendre (33 %) *Évalué 2 termes sur 3.	33%	NON (de S1 à S4) OUI (S5)	OUI	OUI	NO	NO
	Lit et écoute des textes (33 %)	33%	OUI	OUI	OUI	NO	OUI (30 % de la note finale du sujet) S5 Évaluation du ministère
	Produit des textes oraux, écrits et médiatiques (34 %)	34%	OUI	OUI	OUI	NO	S5 Évaluation du ministère
Math	Résout un problème situationnel (30 %)	30%	NON (Tous les niveaux) OUI (Programme accéléré S1)	OUI	OUI	NO	NO
	Utilise le raisonnement mathématique (70 %)	70%	OUI	OUI	OUI	OUI (30 % la période 2)	OUI (30 % de la note finale du sujet) ¹ S4 Évaluation du ministère
Français langue seconde	Communiquer en français (40 % de base, 33 % enrichi)	Base : 40 % Enrichi: 33%	Voir le graphique détaillé ci-dessous	Voir le graphique détaillé ci-dessous	OUI	OUI	OUI (30 % de la note finale du sujet) S5 Évaluation du ministère

¹ En mathématiques, à tous les niveaux sauf au secondaire 4, les élèves ayant une moyenne générale d'échec qui reçoivent 60 % ou plus à l'examen final de fin d'année se verront attribuer une note finale de 60 %.



	Comprendre le sens d'un texte lu ou entendu en français (Understands oral and written texts in French) (30 % de base, 34 % enrichi)	Base : 30 % Enrichi: 34%	Voir le graphique détaillé ci-dessous	Voir le graphique détaillé ci-dessous	OUI	OUI	OUI (30 % de la note finale du sujet) S5 Évaluation du ministère
	Produire des textes oraux ou écrits en français (Produces oral and written texts in French) (30 % de base, 33 % enrichi)	Base : 30 % Enrichi: 33%	Voir le graphique détaillé ci-dessous	Voir le graphique détaillé ci-dessous	OUI	OUI	OUI (30 % de la note finale du sujet) S5 Évaluation du ministère
Science et technologie	Pratique (40 %)	40%	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI ²
	Théorie (60 %)	60%	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI (30 % de la note finale du sujet) ³ S4 Évaluation du ministère
Geography/Géographie (Secondaire 1)		100%	OUI	OUI	OUI	OUI (30 % du terme 2)	OUI (30 % de la durée 3)
History/Histoire (secondaire 2, 3 et 4)		100%	OUI	OUI	OUI	OUI (30 % du terme 2)	OUI (30 % de la durée 3) ⁴ S4 Évaluation du ministère
Éducation physique et santé		100%	OUI	OUI	OUI	NO	NO

Matières et compétences évaluées	Pondération	Évalué sur la carte de rapport Term 1 (oui/non)	Évalué sur Term 2 Report Card (oui/non)	Évalué sur la carte de retour du trimestre 3 (oui/non)	Examen de fin d'année
Culture et citoyenneté au Québec	100%	OUI	OUI	OUI	NO
Drame	100%	OUI	OUI	OUI	NO
Arts visuels	100%	OUI	OUI	OUI	NO
Danse	100%	OUI	OUI	OUI	NO
Musique	100%	OUI	OUI	OUI	NO

² Pour tous les niveaux sauf la 1re secondaire, la finale de travaux pratiques vaut 50 % de cette compétence.

³ En secondaire 3 sciences, l'examen final de juin comptera pour 30 % de la note finale de la compétence 2 du trimestre 3. Si la note d'examen finale d'un étudiant est supérieure à la note de sa compétence 2, la note obtenue à l'examen sera comptée comme 100 % de la note finale de la compétence 2.

⁴ En 3e secondaire, les élèves ayant une moyenne générale d'échec et qui reçoivent 60 % ou plus à l'examen final de fin d'année se verront attribuer une note finale de 60 %.

Éducation financière	100%	NO	OUI	OUI	NO
Monde contemporain	100%	OUI	NO	OUI	NO

TABLEAU D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE			
Français, langue seconde – Terme 1	Compétence 1 – Évalué sur le bulletin de rendement de la première période (oui/non)	Compétence 2 – Évalué sur le bulletin de rendement de la première période (oui/non)	Compétence 3 – Évalué sur le bulletin de rendement de la période 1 (oui/non)
Secondaire 1	NO	OUI	OUI
Secondaire 1 enrichi	OUI	OUI	OUI
Secondaire 2	NO	OUI	OUI
Secondaire 2 enrichi	OUI	OUI	OUI
Secondaire 3	OUI	OUI	NO
Secondaire 3 enrichi	OUI	OUI	NO
Secondaire 4	OUI	OUI	NO
Secondaire 4 enrichi	OUI	OUI	NO
Secondaire 5	OUI	OUI	NO
Secondaire 5 enrichi	OUI	OUI	OUI
Français, langue seconde – Terme 2	Compétence 1 – Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième année (oui/non)	Compétence 2 – Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième année (oui/non)	Compétence 3 – Évalué sur le bulletin de rendement de la deuxième année (oui/non)
Secondaire 1	OUI	OUI	NO
Secondaire 1 enrichi	OUI	OUI	OUI
Secondaire 2	OUI	OUI	NO
Secondaire 2 enrichi	OUI	OUI	OUI
Secondaire 3	OUI	NO	OUI
Secondaire 3 enrichi	OUI	OUI	OUI
Secondaire 4	OUI	NO	OUI
Secondaire 4 enrichi	OUI	NO	OUI
Secondaire 5	OUI	OUI	OUI
Secondaire 5 enrichi	OUI	OUI	OUI

Emplacement enrichi

- Les élèves d’une classe enrichie doivent obtenir une note finale minimale de 75 % pour chaque matière. Les exceptions aux exigences de notation sont les suivantes :
- 1. Mathématiques scientifiques de 4e secondaire : Les élèves choisissent leur programme de mathématiques pendant la période d’inscription en février. Les élèves ayant obtenu une note finale de 75 % ou plus en mathématiques en 3e secondaire peuvent passer la 4e section des mathématiques. Les étudiants dont le résultat final est inférieur à 75 % peuvent sélectionner Sec 4 SN Math lors de la sélection du cours, mais l’équipe des services aux étudiants se réunira en mars pour confirmer la sélection et signer une décharge concernant les dates limites de changement de cours l’année suivante.
 - 2. Secondaire 4 Sciences de l’environnement : L’élève choisit les sciences de l’environnement pendant la période d’inscription au cours en février. Les sciences de l’environnement doivent être sélectionnées en conjonction avec la section 4 des mathématiques scientifiques.

Compétences générales

Les enseignants fourniront des commentaires sur au moins deux (2) des compétences générales pour votre enfant. Ils apparaîtront sur le bulletin de notes aux conditions suivantes :

Compétences générales	Clause 1	Clause 3
Exerce un jugement critique		
Organiser leur travail		
Communique efficacement		
Travaille dans une équipe		X

(« x » = Compétences commentées dans le bulletin de rendement)

*Cependant, pour l’année scolaire 2026-2027, les procédures de mise en œuvre progressive, qui sont toujours en vigueur, permettent la possibilité de ne commenter qu’une seule des quatre compétences au cours du trimestre considéré comme le plus approprié.

Si des modifications sont apportées aux informations d’évaluation et de rapport ci-dessus, une version mise à jour de ce document sera envoyée chez vous. Pour plus d’informations concernant l’apprentissage de votre enfant, veuillez contacter le(s) professeur(s) de votre enfant.

Uana Loren

Directeur d’école